NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

51 Nº 8 1924

Saint Jean Chrysostome, apôtre de la virginité

Edgar HOCEDEZ (s.j.)

p. 473 - 478

https://www.nrt.be/it/articoli/saint-jean-chrysostome-apotre-de-la-virginite-3135

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

Saint Jean Chrysostome, apôtre de la virginité.

Saint Jean Chrysostome compte parmi les Pères qui ont le mieux écrit sur la virginité. Il ne sera pas sans intérêt, croyons-nous, de résumer ici, d'après la savante et consciencieuse étude de M. Moulard, la doctrine du grand orateur sur ce sujet délicat (1).

1. *Éloge par contraste.* — Les inconvénients du mariage.

En lisant les Pères et les ascètes anciens, le lecteur éprouve parfois une impression pénible ; ils semblent souvent déprécier

(1) Anatole Moulard, docteur ès lettres, *Saint Jean Chrysostome.* Le défenseur du mariage et l'apôtre de la virginité. Paris, Lecoffre, 1923. (16 × 24 cm) 322 pp. — Étude très érudite, et bien menée, d'une lecture agréable et facile. Ces pages feront voir, espérons-nous, l'intérêt du livre.

le mariage. Certes Jean n'est pas entièrement à l'abri du reproche ; il a soutenu cette thèse erronée, qui lui est personnelle : que le mariage est une suite du péché originel ; on peut trouver aussi qu'il le considère trop exclusivement comme un remède à la concupiscence. Mais on ne doit pas oublier que notre saint fut un des défenseurs les plus convaincus du mariage contre les hérétiques et encratites : non seulement il ne perdit pas complètement de vue son côté social et domestique, mais il fit l'éloge du mariage chrétien, il en décrivit les jouissances intimes et traça de main de maître le programme des vertus qu'il requiert. Bien plus, il va jusqu'à dire que le mariage est une condition indispensable de salut pour les jeunes gens qui restent dans le monde et qu'il faut les marier de bonne heure.

Au reste bien des paroles qui nous étonnnent dans les Pères s'expliquent par les circonstances. M. Moulard fait une très juste constatation (p. 204) : « Les philosophes païens qui prêchaient l'abstention du mariage dans un but égoïste et utilitaire, insistaient sur les inconvénients matériels. Il n'y eut que quelques stoïciens à recommander le célibat comme moyen de progrès moral individuel. Les moralistes chrétiens agirent différemment. Certes ils ne dédaignèrent point de dresser tout au long la liste des tracas du mariage, mais dans le but de pousser à la pratique d'un idéal plus élevé. Surtout ils appuyèrent sur ses inconvénients moraux, afin de libérer les âmes et de faciliter leur essor vers la vie spirituelle ». Telle fut l'attitude du grand orateur.

Ses tableaux des ennuis du mariage sont pleins de verve ; quand il montre les inconvénients qu'il y a à épouser « une fortune », il égale les plus grands satiriques. Mais on peut croire qu'il cédait un peu en cela aux habitudes littéraires de l'époque. En tout cas, il insiste surtout sur les inconvénients moraux de la vie conjugale.

Le principal à ses yeux, est celui que signalait l'apôtre :

« l'homme qui n'est pas marié s'inquiète des choses de Dieu, mais celui qui est marié s'inquiète des choses du monde » (I Cor. VII, 32). La contemplation est difficile dans cet état. Le mariage est souvent une occasion de pécher et il est un obstacle à la vertu ; tels sont les deux principaux reproches d'ordre moral que Chrysostome développe longuement dans son *De virginitate*.

La femme qui devrait être un auxiliaire pour l'homme a failli à sa mission, dès le paradis terrestre, et l'entraîne souvent dans de nombreuses fautes. Par son amour du luxe, elle jette le mari dans le tourbillon du monde et ses vices provoquent chez lui la colère, le parjure, la calomnie, la vengeance et la dissimulation. Comment restera-t-il irréprochable au milieu des flots de corruption qui l'environnent? Comment, ajoute Jean, les mille tracas du ménage et des affaires n'étoufferaient-ils pas les meilleures résolutions et ne jetteraient-ils pas l'âme dans une profonde torpeur spirituelle?

A supposer un cas plus favorable, encore resterait-il que le mariage constitue un grave obstacle à la perfection rapide. En soi, il est bon assurément, puisqu'il empêche l'homme de tomber dans la fornication, s'il est faible ; mais à celui qui est fort et ne craint pas les chutes, il est nuisible. Le jeûne, le recueillement, la prière dépendent, pour l'époux, du caprice d'une femme, et si elle ne consent pas, le mari n'a qu'à s'abstenir, perdant ainsi des fruits inestimables. Même la pratique de la continence, malgré les apparences contraires, est plus facile au moine qu'à l'homme marié. Il est plus facile de se refuser toute jouissance que de se contenir dans de justes bornes, la passion une fois allumée, et l'expérience montre qu'il y en a bien moins qui passent de la vie monastique au mariage que de la couche nuptiale aux bras d'une courtisane (1).

2. *La vraie conception de la virginité.*

(1) Je ferai une petite querelle à l'auteur (p. 217) : quand il essaie de justifier Chrysostome pour un passage trop excessif où il dit que les enfants

La virginité ne se réduit pas à l'abstinence sexuelle. A ce compte les eunuques seraient à placer au nombre des vierges. La virginité, telle que la prône l'Église, implique en outre une grande pureté du cœur et repose sur un double fondement : l'amour de Dieu et l'amour des hommes : elle doit réaliser le plus bel idéal humain : la perfection individuelle et le dévouement à la société. A ceux qui déjà alors reprochaient au célibat d'être une école d'égoïsme, les Pères ont toujours répondu en établissant sa fécondité sociale.

« La virginité n'est pas honorée comme telle, disait S. Augustin, mais comme une *consécration* à Dieu ». S. Chrysostome ne s'exprime pas autrement : « la vierge, au même titre que les anges, est la servante du Dieu auquel elle est consacrée, et S. Paul la libère de toute sollicitude temporelle afin que rien ne la détourne de son ministère divin ». Sans doute l'intégrité du corps est nécessaire, mais à elle toute seule, celle-ci ne pourrait constituer la virginité. Il faut la virginité de l'âme, qui est dans la pensée de Jean le don absolu de soi-même au Seigneur. Il osa même écrire ces fortes paroles : « la beauté de la virginité, c'est qu'elle applique l'âme entière aux œuvres divines ; s'il en était autrement, *elle serait inférieure au mariage*, et les épines étoufferaient la semence pure et céleste ». La vierge doit *tout* quitter pour s'attacher au Christ « cet amant passionné », le plus grand, le plus puissant, puisqu'il est Dieu.

Cette union avec le fiancé céleste doit se manifester, sous peine d'être mensonge et duperie, par la pratique des vertus chrétiennes et par la fidélité aux devoirs quotidiens. « Sa parure n'est pas corporelle, mais toute spirituelle. Sa laideur naturelle en est embellie, et sa beauté rendue plus éclatante. Les pierres précieuses, l'or, les étoffes somptueuses, les fleurs

sont inutiles au salut des époux, pourquoi ne cite-t-il pas cette parole formelle de Jean : « Dieu vous a donné un autre moyen de salut, dans l'éducation des enfants.... » Hom. IX sur la I à Tim nos 1 et 2.

rares, rien de vain et d'éphémère ne l'orne, mais elle resplendit de jeûnes, de veilles, de douceur, de modestie, de pauvreté, de force, d'humilité, de patience, de mépris des richesses. Son regard est si suave, qu'il captive le cœur des esprits angéliques et de Dieu leur maître, si pur et si pénétrant que par delà les beautés visibles il contemple les beautés invisibles, si doux et si paisible qu'au milieu même des persécutions aucune irritation n'en trouble la sénérité. De même qu'une esclave se modèle infailliblement sur la vertu de sa maîtresse, de même le corps de la vierge reflète la vertu de son âme. En elle le regard, la parole, le vêtement et la démarche obéissent à la discipline intérieure... Aux chevaux ardents de sa sensibilité elle impose le frein d'or de la règle et les maintient dans une harmonie parfaite. Elle interdit à sa langue toute parole peu réservée, à son œil tout regard imprudent, à son oreille toute audition inconvenante ; dans sa démarche elle évite la mollesse et l'afféterie ; elle conserve un visage grave et sourit à peine, plus portée aux larmes qu'aux éclats de joie ».

Jean insiste beaucoup sur le rôle social de la vierge. Non seulement par son exemple, mais par ses prières, ses aumônes, son dévouement à toutes les misères humaines, la vierge doit être utile au prochain : c'est au point qu'il n'hésite pas à placer la charité, c'est-à-dire ici l'aumône, au-dessus de l'abstinence des plaisirs, et refuse même le titre glorieux de vierge à celles qui manquent au devoir de secourir les maux d'autrui.

Ainsi, pour le grand docteur, la virginité n'est pas une vertu physique qui peut se réduire à une intégrité purement matérielle ; c'est une vertu religieuse et morale, qui a pour objet la perfection individuelle par le détachement du monde et l'union avec Dieu, c'est de plus une vertu active et sociale qui joint l'amour des créatures à l'amour du Créateur et qui se dilate généreusement dans les œuvres de miséricorde. Telle est la conclusion de l'auteur.

3. *La grandeur de la virginité.*

Cette conception montre déjà la sublimité, comme la difficulté de la virginité chrétienne : elle n'est pas un repos, mais un dur combat, d'autant plus dur qu'elle repose sur un lien indissoluble : le vœu. Aussi la virginité épouvantait comme une charge trop lourde les patriarches et les saints bibliques, et Jésus-Christ lui-même n'a pas voulu l'imposer comme un précepte, mais la proposer comme un conseil et un idéal.

Dans ce double fait, Jean voit un premier signe de la grandeur de la virginité. Inconnue aux payens qui n'en possédaient qu'une contrefaçon grossière, inconnue même aux juifs trop charnels, elle est une vertu spécifiquement chrétienne, révélée par Jésus. Elle est une vertu surhumaine, et dans une comparaison hardie, il ne craint pas de dire : « l'homme vierge, comme l'impudique, sort des limites de la loi : mais par des raisons contraires : l'un s'abaisse vers le pire, l'autre s'élève vers le meilleur : l'un transgresse la loi, l'autre la surpasse ». L'homme vierge cesse d'être un homme pour devenir un ange, comme l'enseigne Jésus-Christ; grâce à la virginité, l'homme naturellement inférieur à l'ange devient son égal. Si l'ange est vierge, l'homme l'est aussi; si l'ange est le ministre du Seigneur, la vierge est sa servante... Même chez l'homme la virginité est plus éclatante, parce que l'ange n'a pas de sens à dompter et n'est pas exposé aux tentations terrestres. L'âme qui a choisi la virginité a pour ainsi dire dès ici-bas dépouillé son humanité, quitté son corps pétri de chair et de sang, pour entrer dans l'immortalité par sa contemplation des choses célestes. C'est un véritable hymne qu'il entonne en l'honneur de la virginité.

E. HOCEDEZ, S. I.